

**Département de Seine-et-Marne  
Arrondissement de Meaux  
Canton de Mitry-Mory  
Commune d'Othis**

**DECISION DU MAIRE**

**N° 2024/02/01D**

**OBJET : M. 2024-004C- Contrat pour une animation « Escape Game-Ecole de magie » avec la SAS Les Aventures de Léo**

Le Maire de la Commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 janvier 2024 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que l'accueil de loisirs les Huants organise une animation pour l'accueil du 22 février 2024,

VU le devis n°DEV-2024-5447 de la SAS Les Aventures de Léo sise 12 bis rue Pelletier – WISSOUS (91320), représentée par Madame Julie BESSAS, en sa qualité de Présidente, proposant une animation « escape game-école de magie »,

VU le budget communal,

#### **DECIDE**

**Article 1er.** - Un contrat est signé entre la SAS Les Aventures de Léo et la Commune d'Othis pour l'animation prévue le jeudi 22 février 2024, à la salle de motricité des Huants – Rue des Froids Vents – OTHIS (77280).

**Article 2.-** Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la collectivité.

**Article 3.-** Il sera rendu compte de la signature de ces actes lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 4.-** Ampliation de la présente décision est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Seine-et-Marne, Madame la Comptable des Finances publiques assignataire de Meaux et notifiée au gérant de la société Les Aventures de Léo.

Fait à Othis, le 02 février 2024.

**Le Maire,**

**Viviane DIDIER**

